

CSE OASIS
50 route de balata
97200 Fort de France
Pour toute correspondance :
Cse.oasis24@gmail.com

Le 22 juin 2024

OBJET : Compte rendu de la réunion du CSE du 4 juin 2024.

Début de la réunion le 04 juin 2024

Les présents :

✓ **Président du comité social et économique**

- CLOVIS Jean Marie

✓ **Elus titulaires du CSE**

- BERNADINE Dany (secrétaire du CSE)
- MAXIMIN Brigitte (trésorière du CSE)
- BOURGAREL Wilfrid
- AGRICOLE Vanessa

✓ **Délégué syndical**

- DUBO Kelly

✓ **Les invités**

- DALIN Diana
- MARSIAC Celia
- SERALINE Marc
- BEAUDZA Steeve

Ordre du jour	Compte rendu
1. Lecture et approbation du PV du 21 mai 2024	<ul style="list-style-type: none"> • PV lu à l'assemblée par Mme Bernadine Dany <p>Approuvé à l'humanité des élus.</p>
2. Compte rendu de gestion et approbation des comptes de l'ancien comité	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun compte rendu de gestion et approbation des comptes des derniers exercices n'ont été rendus. <p>-</p>
3. Modalités de transfert des biens, des droits et des obligations du CSE sortant vers le nouveau CSE.	<ul style="list-style-type: none"> • La secrétaire du CSE sortant, Mme NOSEL a adressé par mail, en réponse à sa convocation de son indisponibilité à assister à cette réunion. • Remise de 1 jeu de clés de la salle, de la carte de dépôt et du chéquier crédit mutuel du compte du CSE par le directeur adjoint Mr. BEAUDZA. • La secrétaire du CSE, Mme BERNADINE Dany et Mme DALIN Diana accompagné du directeur adjoint se sont rendus à la salle du cse afin de récupérer les documents et faire un état des lieux. • Information sur le nettoyage des locaux, et l'état du matériel informatique transmis par le directeur adjoint, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> -La salle est nettoyé tous les mercredis. -le matériel informatique a été vérifié. • Le président, Mr CLOVIS Jean Marie demande de faire l'inventaire des documents reçus afin d'établir un bon état de situation. • Discussions sur la mise à disposition de l'intégralité de la salle du cse, en effet une partie de la salle a été réaménager pour la coupure du personnel. <ul style="list-style-type: none"> -Apres avoir exposé la différence entre pause et coupure le directeur de l'établissement Mr SERALINE Marc propose de réaménager le bureau de directeur pour les coupures du personnel. Il demande un délai de 15 jours. -la secrétaire du cse exprime le retard déjà conséquent sur la mise en place du comite sociale et économique et demande la mise à disposition immédiat de l'intégralité du local. <p style="text-align: right;">❖ Vote à main levée des élus afin de statuer La comite économique et social a voté à la</p>

	<p>majorité des élus pour la récupération immédiate de l'intégralité des locaux à la majorité des élus.</p> <p><i>Observations sur la salle cse</i></p> <p>Le déménagement de l'espace aménager pour le repos des employés n'a pas été réalisé à ce jour.</p> <ul style="list-style-type: none"> - pas de clés pour les panneaux d'affichage - pas de poste téléphonique installé dans la salle - pas de distributeurs d'eau installé dans la salle - pas de clés pour les armoires se trouvant dans la salle. - manque de mobilier minimum (bureau, table)
4. Etablissement du règlement intérieur du CSE	<p>Une proposition de règlement intérieur réalisé par l'ancien cse a été transmis au nouveau CSE, en main propre et par mail.</p> <p>Ce point sera traité dans la prochaine réunion.</p>
5. Présentation et remise au cse du BDES pour l'entreprise	<p>Demande de délai afin de présenter la BDES (bandes de données économique et social de l'établissement).</p> <p>L'expert-comptable de l'oasis demande un délai jusqu'au 30 juin afin de pouvoir nous présenter et nous remettre le BDES de l'établissement</p>
6. Points sur les attributions et modalité pratiques de fonctionnement du cse	<p>Ce point a déjà été évoqué lors du point 3.</p>
7. Etablissement du budget de fonctionnement du cse	<p>Le président nous indique que le budget de fonctionnement attribuer au cse est de 12687€ « Pas de document officiel établir ».</p> <p>Justification de versement remis uniquement pour l'année 2021.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le cse demande un récapitulatif de tous les versements de subvention de fonctionnement cse réaliser par l'entreprise durant les 5 dernières années réaliser sur le compte du cse comme nous autorise la loi.
8. Etablissement du budget destiné aux œuvres et actions sociales et culturelles	<p>Le président n'est pas en mesure de nous communiquer le montant de la subvention attribué au œuvres sociales et culturelles.</p> <p>Le directeur adjoint Mr. Beaudza va se renseigner auprès de la comptable.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le cse demande un récapitulatif de tous les

	<p>versements de la subvention des œuvres sociales et culturelles réalisier par l'entreprise durant les 5 dernières années sur le compte du cse.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le président demande que ces points soient éclaircis lors de la prochaine réunion.
9. Rappel des commissions à mettre en place	<ul style="list-style-type: none"> • Mr Beaudza nous informe que la commission santé sécurité et condition de travail est la principale commission à mettre en place • Les membres du cse souhaitent traiter ce point lors de la prochaine réunion après avoir réalisé la formation destinée aux nouveaux élus du cse qui aura lieu les 24,25,26 juin 2024.
10. Désignation des représentants du cse a l'assemblée générale de la société.	<ul style="list-style-type: none"> • Ce point sera traité lors de la prochaine réunion
11. Désignation du représentant de proximité	<ul style="list-style-type: none"> • Afin de représenter tous les corps de métier évoluant au sein de l'entreprise, les membres ont évoquer l'idée que le représentant de proximité provienne des services pour lequel nous n'avons pas de porte-paroles à savoir la buanderie. • Les membres du cse iront à la rencontre du personnel de la buanderie. • Ce point sera donc traité lors de la prochaine réunion
12. Questions divers	<ul style="list-style-type: none"> • Question sur Les heures de délégations • Le dépôt des heures (protocole à établir pour le dépôt, le lieu et à quel service) • Le directeur adjoint demande un délai de 7 jours pour le dépôt des heures de délégation. • La secrétaire du cse, rappelle que les heures de délégations ne sont soumises à aucune obligations sur les délais de dépôt d'heures. <p>Afin de veiller à ce que le service soin puisse fonctionne dans de bonnes conditions nous ferons en sortes de prévenir 48 heures à l'avance en cas d'avance sur un poste de travail.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Demande d'un poste téléphonique professionnel pour le personnel.

Fin de la réunion à 13h00

Prochaine réunion prévue **le mardi 16 juillet à 10h30 dans la salle du CSE.**

 **LECTURE ET APPROBATION DU PV**

Le 16 juillet 2024

Signature du président du CSE

Mr CLOVIS Jean Marie

signature de la secrétaire du CSE

Mme BERNADINE Dany